

## **EXTRAIT**

## DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2018

Election d'un membre pour faire partie du Conseil municipal

En application de l'article 8 de la loi sur l'administration des communes genevoises, M. Stefan GISSELBAEK (Parti libéral-radical) a prêté serment pour faire partie du Conseil municipal, en remplacement de Mme Helena RIGOTTI

certifié conforme

Le Secrétaire :

Amar Mada

Le Président :

Eric Bertinat